

Rencontre avec Lisa Bener-Wittwer, présidente de l'ASF : une priorité : l'efficacité

Autor(en): **Chaponnière, Martine**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **72 (1984)**

Heft [8-9]

PDF erstellt am: **22.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-277258>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RENCONTRE AVEC LISA BENER-WITTWER, PRESIDENTE DE L'ASF

UNE PRIORITE : L'EFFICACITE

FS : Voilà maintenant un peu plus d'une année que vous êtes présidente de l'Alliance de sociétés féminines suisses (ASF), la plus grande organisation féminine faïtière de Suisse. Quelle proportion de votre temps cette fonction occupe-t-elle ?

L.B.W. : Pour vous dire la vérité, plus que je ne l'aurais imaginé. Mon mari et moi sommes associés dans une étude d'avocats et je dirais que l'Alliance me prend environ 50 % de mon temps de travail.

FS : Mettez-vous quelque espoir dans le fait que l'analyse, qui a récemment été faite¹, des structures de l'ASF pourrait amener un allègement à votre charge ?

L.B.W. : Cette analyse aura en tout cas cela de bon qu'elle nous permettra de savoir une bonne fois où on en est. Il faut prendre conscience que l'ASF, telle qu'elle est aujourd'hui, ne peut pas être efficace. Si l'on ne regarde que la terminologie des statuts, il s'en faudrait de peu de modifications pour que tout aille mieux. Mais, en examinant de plus près ce que cela représente, on se rend compte des lourdeurs. Par exemple, lorsque la commission d'experts pour la 10e révision de l'AVS a sorti ses résultats, autour du 20 décembre dernier, c'est-à-dire à une date impossible, surtout pour les femmes, la nouvelle n'était pas encore parvenue aux agences de presse que, chez nous, déjà les téléphones crépitaient pour que nous prenions position. Si je voulais suivre les statuts honnêtement, je ne pourrais jamais rien faire !

La presse nous reproche bien souvent d'avoir des prises de position qui se situent bien trop loin de l'événement. Et pour cause...

FS : Quels sont vos projets pour l'année à venir ?

L.B.W. : Le référendum contre l'entrée en vigueur du nouveau droit matrimonial est la toute première chose dont il faut s'occuper, non seulement parce que nos parlementaires — femmes et hommes — se sont battus pour cette révision de la loi, mais aussi parce que c'est là une application de l'article 4, al. 2 de notre Constitution relatif à l'égalité des droits



Dr. iur. Lisa Bener-Wittwer

entre hommes et femmes. Or, à l'assemblée des délégués qui s'est tenue le 12 mai, à Lucerne, une motion présentée principalement par le Centre de liaison de Genève demandait justement que se poursuivent les travaux favorisant la concrétisation du principe de l'égalité. Cela dit, c'est un travail très peu spectaculaire, et c'est pour cela que je tiendrais aussi à faire ressortir quelques aspects historiques de la lutte pour l'égalité, de façon à ce que les femmes prennent conscience qu'elles n'ont pas toujours été l'appendice de quelqu'un. Ce n'est pas d'aujourd'hui que les revendications concernant une meilleure formation pour les femmes, ou la possibilité d'avoir accès à un poste cadre, sont nées. Cela continue de figurer parmi nos tâches à l'Alliance, mais cela ne doit pas non plus nous empêcher de prendre en considération le revers de la médaille. Un poste de cadre, par exemple, c'est parfait mais cela signifie un temps de présence, des sacrifices sur d'autres plans. C'est difficile d'être cadre à mi-temps. Voyez aux Etats-Unis, une étude a montré pour des femmes avocates, qu'elles avaient un congé-maternité de trois jours. Je ne dis pas que parce que ce sont les Etats-Unis, il faut les imiter, mais je pense qu'il va

falloir revoir notre mode de vie. Peut-être travailler moins, la semaine de 35 heures est moins loin qu'on ne le pense, mais fournir de meilleures prestations en moins de temps, et aussi gagner moins.

Propos recueillis
par Martine Chaponnière

¹ Cf. FS juin-juillet 1983.

VERS UNE SOCIETE DE L'INFORMATION

Sur ce thème, l'Alliance de Sociétés féminines organise un colloque public à l'Université de Fribourg, le 15 septembre dès 10 h. 30. Au programme : une allocution de M. Léon Schlumpf, président de la Confédération, un exposé sur les nouvelles techniques de communication par le chef du service de l'information et de la presse aux PTT, avec présentation des appareils les plus récents, et une conférence d'un spécialiste de la communication sur l'influence des nouveaux media sur les structures de la société.

Langues : français et allemand.

Prix : Fr. 85.—, y compris le repas de midi.

Tous renseignements au secrétariat de l'ASF, case postale 185, Zurich.

La saveur prestigieuse

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

A savourer dans les meilleurs bars à café, restaurants, hôtels et tea-room.
039-23 16 16